



R.22 Statut juridique de l'information et protection de la vie privée



Composante
Institut
Universitaire
de Technologie
Dijon-Auxerre-
Nevers

Présentation

Heures d'enseignement

CMI	Cours Magistral Intégré	8h
TD	Travaux Dirigés	16h

Modalités de contrôle des connaissances



Session 1 ou session unique - Contrôle des connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Nombre	Coefficient	Remarques
	CC (contrôle continu)	CC : Ecrit et/ou Oral				C6.1 Assurer la mise en place de la politique de collecte (R2.15 Coeff 3) C6.4 Mettre en place des actions pour accéder aux archives (R2.15 Coeff 1) C6.5 Rendre compte des réflexions et des actions entreprises au sein de l'organisation par l'application des apprentissages (R2.15 Coeff 1)